



VILLE DE MEYZIEU



**AVANT-PROGRAMME
CHAMPIONNAT CARML D'AVIRON INDOOR
SUPPORT DES
EVALUATIONS FÉDÉRALES À L'ERGOMÈTRE
ET OFFRE JEUNES J14**

Samedi 2 décembre 2023

➤ **Lieu**

Gymnase du collège Olivier de Serres
8 allée Jacques Brel
69330 Meyzieu

➤ **Organisateurs**

Aviron Majolan - Comité d'Aviron Rhône-Métropole de Lyon

➤ **Catégories**

| Catégories | Distance | Commentaires | |
|---------------|----------|--|--|
| Senior H/F | 2000 m | Licenciés FFA | Championnat CARML Sauf relais J14 |
| Senior H/F PL | 2000 m | Licenciés FFA | |
| Master H/F | 1000 m | Licenciés FFA | |
| Relais J14 | 2000 m | Licenciés FFA Championnat jeune | |
| J18 H/F | 2000 m | Licenciés FFA | |
| J16 H/F | 2000 m | Licenciés FFA | |
| 500 m | 500m | Licenciés FFA J16/J18/seniors/masters | Hors Championnat CARML |

Ouvert aux compétiteurs Handi en fonction des inscriptions, une épreuve homme et une épreuve femme, toutes classifications. Distance 2000 mètres uniquement.

Licenciés FFA : A, U, I, BF ou Indoor Evènementielle

Règlement de la course en relais J14 :

Les équipes se composent de 4 personnes qui se relayent tour-à-tour sur le même ergomètre pour parcourir une distance totale de 2 000 m. La mixité de club et de sexe est autorisée dans cette épreuve.

Chaque rameur doit ramer strictement 2 fois avec une pause entre chaque passage. La distance minimale par relais est d'au moins 100 m. Chaque coach veillera à la bonne rotation des rameurs.

Pendant tout le parcours, chaque relayeur est seul sur le rameur, sans l'assistance de ses 3 co-équipiers qui se trouvent derrière l'ergomètre.

Règlement de la course 500 m :

Catégories concernées : J16/J18/Seniors/Masters

Un classement hommes et un classement femmes.

16 rameurs(es) maximum par club.

Protocoles sanitaires :

Protocole sanitaire FFA organisation compétition en vigueur au jour de l'évènement

➤ **Pesé**

7h45 à 8h00

➤ **Réunion des délégués**

8h00

➤ **Début des courses**

8h30

➤ **Inscriptions**

- Inscription sur serveur fédéral jusqu'au samedi 25 novembre 2023 22h00

- Carte d'identité et licence obligatoires le jour de la compétition. Vérifications possibles par les arbitres.

Important : pas d'inscription sur place

➤ **Matériel**

Ergomètres Concept 2 modèle D PM5. Visualisation par le logiciel *Venue Race* sur écran géant.

➤ **Déroulement des épreuves (Evaluations)**

- Manches de 19 ou 20 rameurs déterminées début décembre en fonction des records personnels. **Programme disponible à partir du mardi 28 novembre**, envoyé aux clubs et à disposition sur <https://avironmajolan.org>

- Classement final au temps.

- Les rameurs doivent porter des combinaisons aux couleurs de leur club.

- Aucune inscription ne sera autorisée sur place.

- A l'issue des épreuves, chaque club devra transmettre ses résultats à la Fédération.

➤ **Secours**

Un poste de secours avec personnel d'une association agréé sera mis en place pour la durée de la manifestation.

➤ **Jury**

Un jury sera désigné par le président de la commission régionale des arbitres.

➤ **Récompenses**

- Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie (individuel et J14).
- Récompense pour les vainqueurs homme et femme sur 500 m.

➤ **Informations complémentaires**

- Course sur 3 lignes d'ergomètre, 1 coach autorisé par ligne et par club. Déplacement possible dans la ligne. Les coachs ayant accès à la zone de course seront identifiés par un bracelet de couleur distribué lors de la réunion des délégués.

- Ergomètres pour échauffement à disposition.

- Buvette sur place.

- La température du gymnase ne dépassera pas les 18-19°C pour le confort des rameurs.

➤ **Contact**

Cécile Bécarie 06 64 45 21 63

Stéphane Constanza 07 61 71 89 44

Email : orga.ergo.meyzieu@gmail.com

PARTENAIRES

VILLE DE MEYZIEU



GRAND LYON
la métropole



Le président de la ligue
Auvergne-Rhône-Alpes
Stéphane GUERINOT



Le président du CARML
Christian BAUD

Le président des
arbitres
Alex MAZOYER

Les Co-présidents de l'Aviron
Majolan
Cécile Bécarie
Stéphane Constanza